

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 22 mai 2026	N° 2026-178

Convocation du 15 mai 2026

Aujourd'hui vendredi 22 mai 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, Mme Sophie GAUDRU, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.


EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
M. Ludovic BOUSQUET à M. Luc PASCAL
Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
Mme Fatiha BOZDAG à M. Franck RAYNAL
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
M. Yohann GIACOMETTI à M. Gwénaél LAMARQUE
Mme Yana LANGLOIS à Mme Laurence NAVAILLES
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Camille CHOPLIN
M. Jacques MANGON à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Stéphane PFEIFFER à M. Olivier CAZAUX
M. Benoît RAUTUREAU à M. Stéphane MARI
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Ariane VAN GHELUE à Mme Anne FAHMY

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20260522-lmc1116465-DE-1-1 Date de télétransmission : 29/05/2026 Date de réception préfecture : 29/05/2026 Publié : 29/05/2026
--

	Conseil du 22 mai 2026	<i>Délibération</i>
	ADG Action Climatique et Transition Energétique	N° 2026-178

Participation aux 27e Assises européennes de la transition énergétique 2026 à Dijon - Décision - Autorisation

Madame Catherine FABRE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2015, Bordeaux Métropole est coorganisatrice des Assises européennes de la Transition énergétique (AETE) aux côtés de l'ADEME et de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui est à l'initiative de ce rendez-vous annuel depuis 1998 et en assure le secrétariat permanent.

La métropole de Bordeaux a ainsi accueilli cet évènement référence rassemblant chaque année un peu plus de 3 000 participants, élus, services des collectivités, entreprises et associations en 2015, 2017, 2020 et 2023.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt en 2024, l'Eurométropole de Strasbourg et Dijon Métropole ont rejoint les coorganisateur et organisent respectivement les éditions 2025 et 2026. Bordeaux accueillera ainsi de nouveau l'évènement en 2027.

La prochaine édition des Assises européennes de la Transition énergétique se tiendra pour la première fois à Dijon du 23 au 25 juin 2026 avec pour fil directeur « Les Assises Européennes de la Transition Énergétique sonnent la « Mobilisation générale » ! ».

L'évènement sera organisé au Parc des Expositions et des Congrès et à l'Opéra où 2 plénières, 9 conférences, 3 Grands Ateliers sont prévus, 4 masters class proposés aux élus, 4 media trainings, 75 ateliers (dont 2 proposés et animés par Bordeaux Métropole) et 50 visites de site.

Sur le même principe que les autres éditions, un village des partenaires est également prévu avec une vingtaine de stands parmi lesquels un stand des coorganisateur.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'organisation des Assises Européennes de la Transition énergétique est de 1 000 000€ HT à la charge de Dijon Métropole (hors frais des ressources humaines mobilisées au sein de Dijon Métropole et du gestionnaire Dijon Bourgogne Tourisme et Congrès (DTBC) qui confie à DBTC la mission de gestion administrative et financière des AETE 2026, à savoir l'engagement de toutes les dépenses et l'encaissement de toutes les recettes.

En tant que co-organisateur, Bordeaux Métropole est appelée à participer à hauteur de 10000€ HT (12000€ TTC) pour financer la création du stand des coorganisateur avec l'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté Urbaine de Dunkerque, Dijon Métropole et l'ADEME.

La présente délibération consiste à approuver la convention jointe en annexe, précisant les modalités de cette participation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis,

de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article-L. 5217-2,

VU la délibération n°2022-539 du Conseil de Bordeaux Métropole du 30 septembre 2022 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la Co organisation des Assises Européennes de la Transition énergétique s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial qui vise à faire de la métropole une métropole résiliente, inclusive et neutre en carbone,

DECIDE

Article 1 : de participer financièrement, en qualité de coorganisateur, à l'organisation des 27èmes Assises européennes de la Transition énergétique du 23 au 25 juin à Dijon, à hauteur de 10000€ HT (12000€ TTC).

Article 2 : d'autoriser M. le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention de partenariat dont le projet est annexé à la présente délibération,

Article 3 : d'autoriser le versement de ladite participation inscrite au budget primitif de l'exercice 2026, Opération 05P088O003, chapitre 011, article 6185

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur BOURLIEUX

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 mai 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------